Annexe 2

Liste des données contenues dans le rapport d'activités – Les consultations

Fiche d'enregistrement de données sur les activités des Services de Santé Mentale en Wallonie Les Consultations (une fiche par dossier)

1. SSM n° □□□□ + □	2. Equipe 🗆	3. Année d'enregistrem	ent 🗆 🗆 🗆 🗆								
4. Dossier n° □□□□□□	□□□ + □ 5. Réactivité	☐ 1 oui (date d'ouverture du	ı dossier 🗆 🗆 🗆 🗆 🗎								
	(mission spécif.)	2 non	, 								
6. Type de dossier 🛛 1 i	ndividuel 10. I										
2 c	couple		M M A A								
3 f	famille 11. I	11. Date du 1 ^{er} rendez-vous 🗆 🗖 🗖 🗖 🗖									
		J J	MMAA								
7. Né(e) en □□□□	12. 8	12. Suivi immédiat □□									
		10 examen :									
8. Sexe 1 masculin		20 réorientation vers □	300'								
2 féminin		21 par manque de dis									
		22 vers un serv. plus									
9. Domicile (code postal)	0000	30 prise en charge de la s	ituation								
• •	13. I	Date de début de la prise en	charge 🗆 🗖 🗖 🗆 🗆								
		-	JJMMAA								
14. Nature de la démarch	ne □ 1 spontanée 2 orient	ée 3 contrainte 9 au	itre :								
15. Origine de la démarc	he 1°□□□□ + 2°	· 0000									
000 Entourage	1400 Aide à la jeunesse	1700 Soins de santé	2100 Santé mentale								
1001 Parents / famille	1401 SAJ	résidentiels	intra-muros								
1002 Amis/voisin/relation	1402 SPJ	1701 Hôpital général	2101 Serv. d'urgence psy								
1003 Consultant du centre	1403 COE	1702 Service d'urgence	2102 Serv. psy d'Hôp. G.								
1090 Autre :	1404 AMO	1790 Autre :	2103 Service K jour/nuit								
100 Milieu scolaire	1405 SPEP	1800 Troisième âge	2104 Service K de jour								
1101 Enseignant	1406 IPPJ	1801 Maison de repos	2105 Hôp. Psychiatrique								
1102 PMS	1407 Serv. d'accueil résident:	1802 Maison de repos et de	2106 Hôpital de jour								
1103 PSE		soins	2107 Habitation protégée								
1104 Centre format° prof.	1490 Autre :	1890 Autre:	2108 Comm. Thérapeutiqu								
1105 Logopède ds cadre scol.	1500 Justice / police	1900 Handicap	2109 Struct. Toxicomanie								
1106 Directeur d'école	1501 Tribunal Jeunesse	1901 B.R. AWIPH	2110 M.S.P.								
1107 Ecole de devoirs	1502 Autre tribunal:	1902 Serv. résidentiel	2190 Autre :								
1190 Autre :	1503 Service de probation 1504 Médiation pénale	1903 Serv. d'acc. de jour	2200 Milieu profession-								
200 Services sociaux 1201 CPAS	1505 Alterrn. Détent. Prév.	1904 Serv. d'accomp. 1905 Serv. d'aide précoce	nel 2201 Service social								
1201 CFAS 1202 Service AF.AS	1506 Com. libér. Condit.	1905 Serv. d aide precoce	2201 Service social 2202 Médecin du travail								
1203 Mutuelle	1507 Police	1990 Autre :	2203 Supérieur hiérarch.								
1204 Maisons d'accueil	1508 Prison / SPS	2000 Santé mentale	2204 Collègue								
1205 Services sociaux de	1509 Avocat	ambulatoire	2205 Ressource humaines								
prévention :	1510 Com. défense sociale	2001 « psy » privé	2290 Autre :								
1290 Autre :	1590 Autre :	2001 « psy » phyc 2002 autre SSM	9000 Autre								
300 Serv. Petite enfance	1600 Soins de santé	2003 CRF psy	9091								
1301 ONE (TMS,)	ambulat.	2004 Consult. psy en	9092								
1302 Gardienne d'enfants	1601 Omnipraticien	hôpital	9093								
1303 Crèche	1602 Pédiatre	2005 CPF	9094								
1304 Pouponnières	1603 Maison médicale	2006 SOS									
1305 Maisons maternelles	1604 Autre médecin spéc. :	2007 Serv. Toxicomanie									
1390 Autre:		2008 Un membre de									
	1605 Paramédicaux	l'équipe									
	1606 Coordinat° Soins Dom	2090 Autre :									
	1690 Autre:	1									

¹ se référer aux codes de la rubrique 15.

16 Prostations (inscrire le nombre de prestations)

16. Prestations (inscrire le nombre de prestations)																					
	ype de stations	Assurées p	ar	1. 1	médea	in		psych logue		3. trav. Social			4.thérapeute à média			5. en équipe			9. autre :		
		Lieu de prestation	ıl l	s	D	A	s	D	A	s	D	A	s	D	A	S	D	A	s	D	A
01	Accueil e																				
	entretiens	s:		l	l	 	 		١.,	 	l			 	 		۱	 			l
10	Examens	:		 		 									ļ						
20	Thérapies																				
	21 indi	viduelle						۱													
	22 fami	iliale																			
	23 de c																				
	24 de g							<u> </u>										<u></u>			
30		Et soutien																			
	psycho-se											1									
	31 indi																				
	32 fami									• • •	••								•••		
	33 de c							••									٠-	٠٠			
40	34 de g				 :					 ···	 				<u> </u>			••	1	 :	
40	Rééducat																			1	
	thérapies													1							
		. Du dvlpt				··						"		٠٠.							
		homoteur																			
	42 logo			•••		۱			"			"					١	٠٠		"	
		chomotricité othérapie	;	•••		٠٠								••							
		e:						··													
50	Entretien				ļ	 	1	··-	 "			ļ	···-	<u> </u>			<u> </u>		1		
30	l'entoura																				
		face à face	»			l		l		l	l	l		 	.	l	l	l		 	
		téléphone	"															l		l	
60	Collabora											1								1	
	avec d'au																				
	professio	nnels ² :																		l	
	10000		1									<i></i>									
	20000		2																		
	30000		3																		
	Autres co	ollaborat°	Α				•••														
	(total)				ļ	L			ļ			ļ	ļ	<u> </u>	-	<u> </u>		1	<u> </u>		<u> </u>
70	Autre act	ivités de																			
	groupe	11																			
	71 act.												•••		"	•••	••			••	••
		rentissage							1												
	72 act.									•••				"						**	
		munautaire de découver	rte														l		l	 	
	1	de decouver de séjour	ııe		"	"		''	 			::				:::		··	:::	::	
		d'expression	n																		
		de dvlpt			l				 			 		 	 						
		sique													1						
	79 autr			l				l	l			l		l			l	 		 	l
80	Traiteme			† · · ·	<u> </u>	† 	† · · ·	Ü	†	†	<u> </u>	Ť		t	1	T	1		1		
30	médicam					l		l	l		l	l		 	1	 	l]		
					<u> </u>	1			1												

¹ Dans le SSM (S), au Domicile du consultant (D) ou Ailleurs (A).
² Préciser en se référant aux codes de la rubrique 15.

90	Autres:															ŀ	
	91 consultation sans		 			 						 				 	۱.,
	RDV																
l	92 follow up		 													 	
	93 rendez-vous		 						 						۱	 	
	manqué								ĺ								
	94 rendez-vous		 ۱												 . .	 	
	annulé				ĺ												
	95 discussion de cas		 					۱	 		۱				 . .	 	
	interne									ŀ							
	96 entretien tél. avec		 						۱			۱				 ۱	
	consultant															ļ	
	97 Supervision		 		۱.,			۱	. .				•••	٠.	۱	 	
	extérieure																
	98 travail		 					۱	۱						 . .	 	
	administratif	1															
	99		 		۱	١		 	. <i>.</i>		l	 			 	 l	

17. Etat du dossier en fin d'année 🗆 (ou à la date du 🗖 🗖 🗖 🗖 🗖 🕽										
				JMMAA						
1 en cours	2 terminé	3 suspendu	4 en rupture	5 réorienté	(vers 🗆 🗆 🗅 ')	6 autre :				
18. A usage in	terne 🗆 🗆		00							
_	ΑВ	C D	Е	F G	H					

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 janvier 2004 modifiant l'arrêté du 7 novembre 1996 portant exécution du décret du 4 avril 1996 organisant l'agrément et le subventionnement des services de santé mentale.

Namur, le 22 janvier 2004.

Le Ministre-Président,

J-C. VAN CAUWENBERGHE

Le Ministre des Affaires sociales et de la Santé,

Th. DETIENNE

² Préciser en se référant aux codes de la rubrique 15.

Cette annexe 2 a été insérée par l'AGW du 22 janvier 2004.

Pour des raisons techniques, il a été impossible d'y effacer le visa de référence à l'AGW du 22 janvier 2004 ainsi que les signatures qui le suivent.